



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SUBMISSION À :
 Unité de réception des soumissions de l'Agence
 Parcs Canada 4e Avenue Est, bureau 720
 Calgary, AB T2G 4X3
 Bid Fax: (866) 246-6893

**REVISION 003 TO INVITATION
 TO TENDER**

**RÉVISION 003 À APPEL
 D'OFFRES**

The referenced document is hereby revised;
 unless otherwise indicated, all other terms and
 conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf
 indication contraire, les modalités de l'offre
 demeurent les mêmes.

Issuing Office - Bureau de distribution :
 Agence Parcs Canada
 Service national de passation de marchés 220 - 4
 4e Avenue Est, bureau 720
 Calgary, AB T2G 4X3

Title - Sujet : Amélioration de l'aire de fréquentation diurne des Chutes-Numa – Parc national Kootenay	
Solicitation No. - N° de l'invitation : 5P420-19-0298/A	Date : 30 octobre 2019
Amendment No. - N° de modification : 003	
Client Reference No. - N° de référence du client : 1483	
GETS Reference No. N° de référence de SEAG : PW-19-00891336	

Solicitation Closes - L'invitation prend fin : At - à : 14h00 On - le : 5 novembre 2019	Time Zone - Fuseau horaire HNR
--	--

F.O.B. - F.A.B. :
Plant - Usine : **Destination :** **Other - Autre :**

Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements à : Jen Maheu

Telephone No. - N° de telephone : (587) 432-8458	Fax No. -N° de télécopieur : (866) 246-6893	Email Address – Courriel : jennifer.maheu@canada.ca
--	---	---

Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction :
 Parc national Kootenay

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Address - Adresse :	
Telephone No. - N° de telephone :	Fax No. - N° de télécopieur :
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Signature :	Date :

Modification 003

La présente à modification du dossier d'appel d'offres.

A) DATE DE CLÔTURE DES SOUMISSIONS

La date de clôture de l'appel d'offres n° 5P420-19-0298/A est repoussée du 31 octobre 2019 au **5 novembre 2019 à 14 h (HNR)**.

B) QUESTIONS ET RÉPONSES

La période de questions n'a pas été prolongée.

- Q23. Veuillez confirmer que tous les travaux concernant la terre végétale et les plantations se trouve dans le terrain de stationnement/l'aire de fréquentation diurne et pas le long du sentier.
- R23. L'ajout de terre végétale et les plantations auront lieu dans les secteurs du terrain de stationnement, de l'aire de fréquentation diurne et des toilettes. Selon l'ampleur des perturbations causées par les travaux, il faudra peut-être ajouter de la terre végétale et faire des plantations au niveau des culées du pont et de la partie du sentier qui relie l'aire de fréquentation diurne au pont pour remettre ces endroits dans leur état original.
- Q24. Le client compte-t-il maintenir l'aire ouverte pendant les travaux? Quelle est la superficie minimale qui devra rester ouverte?
- R24. L'aire de fréquentation diurne sera fermée et l'entrepreneur aura l'entière utilisation du site pendant les travaux.
- Q25. Le client demande-t-il seulement que les personnes de l'aire de fréquentation utilisant les toilettes puissent avoir accès aux toilettes et au terrain de stationnement?
- R25. L'aire de fréquentation diurne sera fermée et l'entrepreneur aura l'entière utilisation du site pendant les travaux.
- Q26. D'après les documents fournis, nous aimerions confirmer qu'il s'agit d'un pont en acier patinable et savoir s'il serait acceptable d'utiliser au lieu de cela des parties en 350W HSS et de peindre ou de galvaniser la superstructure.
- R26. Dans la section du devis 5 12 23, paragraphe 2.1.1 f, on demande que les éléments structuraux en acier du pont soient en acier patinable. Les soumissionnaires devraient se conformer aux exigences du marché; l'APC envisagera d'autres possibilités seulement lorsque le soumissionnaire retenu aura été sélectionné.
- Q27. Le client fournira-t-il les tables de pique-nique que l'entrepreneur devra installer?
- R27. Oui. Voir la section du devis 32 37 00, Mobilier extérieur, Partie 2 - Produits dans la modification 001.
- Q28. Le client fournira-t-il les bacs à ordures que l'entrepreneur devra installer?
- R28. Oui. Voir la section du devis 32 37 00, Mobilier extérieur, Partie 2 - Produits dans la modification 001.
- Q29. En raison du peu de temps donné pour la construction – le sol étant gelé et le temps limité accordé pendant l'été avant l'échéance, le client autoriserait-il les travaux les dimanches et les longues fin de semaine?
- R29. La section du devis 01 14 00, Restrictions de travail, doit être modifiée comme suit (voir la page suivante).

C) RÉVISION DES DOCUMENTS DE L'APPEL D'OFFRES

1. La section du devis 01 14 00, Restrictions de travail, 1.4 USE OF THE WORK SITE/LAYDOWN AREA

Supprimer :

- .7 The Contractor may undertake construction work during six (6) days per week, with the following restrictions:
 - .a The hours for construction will be 07:00 to 19:00, Monday to Saturday.
 - .b No work during the period of an Alberta or British Columbia statutory holiday long weekend, including one day prior to and one day following the weekend (i.e., no work on Friday through Tuesday if the holiday falls on Monday).
 - .c No hauling of material during inclement weather.

Remplacer par :

- .7 The Contractor may undertake construction work during seven (7) days per week, with the following restrictions:
 - .a The hours for construction will be 07:00 to 19:00.
 - .b No hauling of material during inclement weather.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.